

tres dévotions et œuvres dominicaines, comme la confrérie du saint Nom de Jésus, la milice angélique de saint Thomas d'Aquin, le tiers-Ordre séculier ; et notre Revue resterait encore ouverte, et aussi largement que nous le pourrions, à d'autres dévotions chères au peuple canadien, comme celle de la sainte Famille et surtout celle de la "bonne sainte Anne."

Telle serait donc la part de la piété, avec tout ce qui sera de nature à l'entretenir dans les âmes, car c'est là le but unique de cette Revue. Naguère dans une grande église de Brooklyn, un ministre protestant, résumant d'un mot l'œuvre de la prédication contemporaine par la parole et par la plume, disait avec une franchise que nous admirons, même si elle nous atteint nous aussi prêtres catholiques : *too much talk, not enough work* : "Trop de mots, pas assez de pratique." Nous voulons peu de mots, peu d'élaborations de rhétorique, même très peu de métaphysique, malgré le respect et l'attachement que nous professons pour ce qui, depuis six siècles, a été la vie intellectuelle de notre Ordre, mais beaucoup, beaucoup de pratique, et nous espérons qu'on n'aura jamais lieu de nous dire, par manière de reproche, en retournant la parole de l'honnête pasteur : *too much work, not enough talk*.

Mais la théologie n'est pas tout entière dans la métaphysique, et comme de l'exploiter dans ses questions actuelles et dans ses conclusions pratiques, dogmatiques ou morales, canoniques ou liturgiques, pourra servir notre cause et entrer dans notre cadre, nous consacrerons de temps en temps quelques pages à l'étude, sinon à la solution, de certaines questions intéressant la foi ou les mœurs, ou la piété en général. A ce propos, si nos abonnés, à quelque rang qu'ils appartiennent, nous témoignent assez de confiance pour nous soumettre leurs difficultés—nous entendons celles qui peuvent venir devant le public,—nous mettrons tout en œuvre pour leur donner les réponses qu'ils désirent. Il va de soi que nous garderons secret ce qui doit rester secret comme le nom des personnes, et le reste.

De même, comme il y a aussi une vraie théologie et toute une législation du Rosaire, et que nombre de questions peuvent nous être posées à ce sujet, nous y répondrons également par la voie de la Revue.

Avec la piété et la théologie, viendra l'histoire, et ici